

in d'Auschwitz et sous la direction
du Stabsfeldwebel Brand.

Le convoi compte 468 hommes,
514 femmes et 18 indéterminés ;
environ 200 enfants sont parmi les
portants. Cette liste se divise en 11
sous-listes :

1/« Drancy 1 » : en général, des
Parisiens, mêlés à des Juifs venant
de Rivesaltes, de Lyon, Rennes,
Rouen, Belfort. 485 personnes + 7
dont les noms figurent seulement
sur la liste 41, qui est en fait le
double de la liste n° 40 ; soit 491
portants. Surtout des Polonais, des
Allemands, avec quelques Rou-
mains, Tchèques, Autrichiens...

2/« Drancy » : 91 portants, sur-
tout des Polonais, en provenance
de Paris, Belfort, Angoulême, Ne-
vers, Rivesaltes. Des familles :
Anna Guterbaum 47 ans et ses 4
enfants, Sarah (19), Régine (15),
Fanny (10) et Henri (3) ; Kejla Kirz-
ner et ses 4 enfants, Maurice (6),
Odette (5) et les jumelles de 4 ans,
Annie et Lydia. Trois générations
s'acheminent vers la mort : les
Mennhelmer, les grands-parents
Leopold 80 ans et Régine 74 ans, le
père Max, Friedrich, 11 ans et
Alfred 7 ans, les enfants.

3/« Angoulême » : 269 portants.
Des Juifs arrêtés à Maréuil, comme
les Apoldorfer, Fanny et ses 4
filles, Hélène, Thérèse, Jeannette
et Alice ; à Sallos, comme les Fei-
genbaum, Abraham, Hella et leurs
3 enfants, Chil, Tobie et Samuel.

4/« Châlons-sur-Marne » : 45
portants surtout des Polonais (on
en dénombre dans cette liste n° 40
environ 415, 125 Allemands, une
centaine de Français, une soixan-
taine originaire du Bénélux). Fig-
urent des enfants sans parents,
comme les Finkelstein, tous les 4
arrêtés à Ste-Menehould, Jacques
14 ans, Léon 11 ans, Marcelle 10
ans et Henri 7 ans ; à Troyes,
comme des Gass, Louis 13 ans et
Henri 11 ans.

5/« Camp de Voves » : 7 par-
tants, tous Français.

6/« Besançon » : des Hollandais,
surtout, quelques Belges et Polo-
nais. 35 portants. Encore des fa-
milles ; tels Joseph et Marjem
Sziro et leurs enfants Marcel et
Rolande.

7/« Saint-Quentin » : 6 portants,



Mlle Zursyk, Louise Malcer et Jacqueline Perrin pendant la dernière guerre à Bar-sur-Aube

tous Polonais. Un enfant isolé, Jo-
seph Ciesielski 4 ans.

8/« Nevers » : 21 portants, des
Polonais pour la plupart.

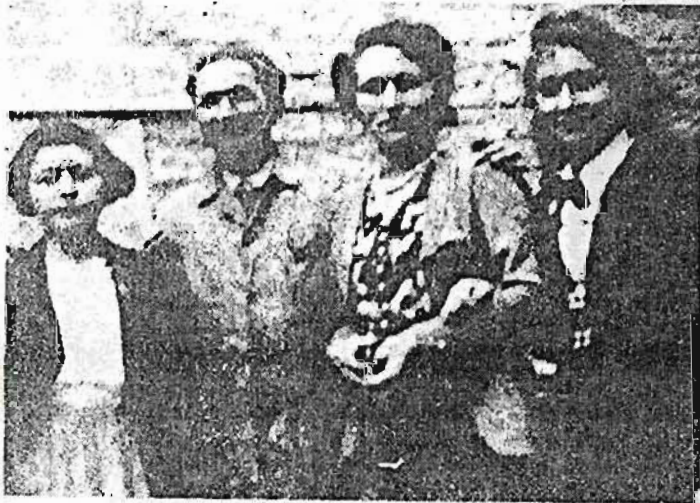
9/« Caen » : 8 portants, égale-
ment des Polonais.

10/« Nantes » : 25 portants, des
Polonais aussi et quelques Rou-
mains, comme Rebecca 12 ans et
Sarah 11 ans Markovitch, dépor-
tées sans leurs parents.

11/« Evreux » : 6 portants.

A leur arrivée à Auschwitz, le 6
novembre, 269 hommes furent sé-
lectionnés pour le travail et reçurent
les matricules 73219 à 73482. Ce
nombre indique qu'il n'y a pas eu de
sélection préalable à Kosal, avant
l'arrivée à Auschwitz, comme pour
les convois précédents, depuis le
26 août 1942 ; ce qui est confirmé
par le nombre de survivants qui
n'atteint que 4 en 1945.

92 femmes reçurent les matricu-
less 23525 à 23716 ; aucune
d'entre elles n'a survécu. Le reste
du convoi, 639 personnes, fut im-
médiatement gazé.



A gauche Louise Malcer en compagnie de M. et Mlle Perrin

Tous les documents utilisés pour la rédaction de cet article,
proviennent des archives du Centre de Documentation Juive Contem-
poraine, 17, rue Geoffroy-L'Asnier, Paris IV^e.

Nous remercions en particulier M^{me} Sarah Milmoun, archiviste.

Le 20 janvier 1944 : 14 Juifs sont arrêtés à Bar-sur- Aube

Au matin du 20 janvier 1944, une
vague d'arrestation se déroule à
Bar-sur-Aube. Evidemment, c'est
la communauté juive qui est visée.

Liste des personnes : M^{me} Huber-
feld Germaine, M^{me} Picard Hermine
et le petit Pierre Huberfeld. Cet
enfant n'a pas encore 6 ans, ce 20
janvier 1944, puisqu'il est né à
Bar-sur-Aube le 8 février 1938. Ils ha-
bitaient au n° 43 rue de la Gare, M. et
M^{me} Rixem Cerf et Zacharius Léon
habitaient au n° 12 rue de la Gare,
Job Laure, 17, rue Beugnot, Israël
Bathilda, 1b de Belfort, Israël Salo-
mon, 8, rue Saint-Maclou, M. et M^{me}
Israël Jules et M^{me} Lambert Berthe,
4, rue Nationale.

A l'arrivée à Drancy, les internés
devaient remettre leur argent et
objets de valeur et ils recevaient un
reçu en bonne et due forme. Ceux
arrêtés à Bar-sur-Aube le 20 janvier
1944 sont arrivés à Drancy le 31
janvier 1944 et ont été déportés le
10 février 1944 à Auschwitz.

Convoi n° 68 du 10 février 1944
Ce convoi est constitué par 1 500
déportés : 674 hommes, 814
femmes et 14 indéterminés. 279 ont
moins de 18 ans.

A l'arrivée à Auschwitz, le 13
février, 210 hommes sélectionnés
reçurent les matricules 173708 à
173917, ainsi que 61 femmes
(75340 à 75400). 1 229 personnes
furent aussitôt gazés. En 1945, on
comptait 42 survivants, dont 24
femmes.

En route vers le pays
de « Pitchipoi » :

C'est Drancy qui connut l'odieuse
privilège de voir partir vers la mort
des convois spéciaux d'enfants.
Dans le langage enfantin, leur des-
tination inconnue était le pays ma-

que de « Pitchipoi ». Rien ne leur
fut épargné ; même pas la fouille à
la veille du départ que le chroni-
queur du camp de Drancy, Georges
Wellers, nous décrit « les garçons
et les fillettes de deux ou trois ans
entraient avec leurs petits paquets
dans la baraque de la fouille où les
inspecteurs de la « police aux ques-
tions juives » fouillaient soigneuse-
ment les bagages et les faisaient
ressortir avec leurs objets défaits.
On installa près de la porte de sortie
une table où, toute la journée, des
hommes volontaires refaisaient,
tant bien que mal, les paquets des
enfants ; les petites broches, les
boucles d'oreilles et les petits bra-
celets des fillettes étaient confis-
qués par les P.O.J. Un jour, une
fillette de dix ans sortit de la bara-
que, avec une oreille saignante,
parce que le fouilleur lui avait ar-
raché la boucle d'oreille que, dans
sa terreur, elle n'arrivait pas à éle-
ver assez rapidement... »

« Les Allemands avaient fait
croire que les Juifs amenés de
France allaient en Pologne du sud
pour y cultiver les terres de l'Etat juif
que l'Allemagne affirmait vouloir
constituer ».

La vérité ?... L'année 1945 allait
nous la révéler avec la libération
des camps de la mort !

Recueillis par
Gérard ARCELIN

**Dimanche prochain :
22 juillet 1941**

pour acte de sabotage
à Vendœuvre-sur-Barse
Aimé Brenot, 28 ans,
condamné à mort !